

Lettre d'Albert Lebeque sur l'utilité
d'une société libre des fouilles archéologiques.

lettre

en petit texte

~~Mon cher Cartailhac.~~

Le moment serait peut-être venu de fonder une société
libre pour faire des fouilles en différents pays. Comme mes
occupations ne me laissent guère de loisirs, je voudrais vous
faire part de mes idées et les livrer à votre initiative.
Il vous reviendrait le mérite d'organiser une œuvre que je
crois fort utile, mais qui n'est pas facile à créer. Vous
auriez besoin de toute votre expérience, de tout votre
dévouement, et aussi de toutes vos relations.

Nous savez quelles précieuses découvertes on fait tous les
jours en orient; il suffit qu'une fouille soit bien conçue
et qu'on y puisse dépenser quelque argent pour qu'elle
amène les plus beaux résultats.

Né parlons que de la Grèce et de l'Italie Mineure. Les
autrichiens ont découvert à Samothrace des sanctuaires de
la plus haute antiquité. Les Prussiens sont à Olympie;
chacun de leurs bulletins mentionne une nouvelle découverte.
Je ne sais pas si monsieur Schliemann a découvert Troie, il est
certain qu'il a déblayé une ville fort ancienne et trouvé un
trésor. A Mycènes, il a fouillé des sépultures d'une époque

primitives, et des Tombes royales. Mais pourquoi vous raconter
 ce que vous savez, et vous parler de Delphes, de Délos, de
 Dodone, de Milet et de Didymes et des superbes trésors de
 Chypre? La science vit aujourd'hui de toutes ces découvertes,
 comme l'histoire de la civilisation humaine est à refaire, au
 moins à compléter, on attend avec impatience les documents
^{inédits} ~~inédits~~ que l'archéologie fournit tous les jours. Les idées générales
 nous fait trêve en quelque sorte. ~~Elles nous en gardent~~
 quand les renseignements dont elle ont besoin, à nous être
 avec les monuments qui la portent, de grands systèmes, appuyés sur
 des faits incontestables, se feront jour de nouveau. Il est
 fort important que l'humanité recueille ses archives le plus
 vite possible pour continuer ensuite à écrire son histoire.

Cette nécessité n'échappe à personne. Cependant, ces fouilles
 qui intéressent assez de monde pour être mentionnées même à
 la quatrième page des journaux frivoles, ne sont reprises
 que par quelques missions, quelques sociétés, quelques riches particuliers,
 bien rares. Il existe en Grèce une société, la société archéologique
 d'Athènes, au vrai quart grecque, protégée par son gouvernement,
 chargée à la fois de faire des fouilles et de conserver les
 antiquités; elle n'a pas assez de ramifications en Europe
 pour être bien riche; elle ne fait pas au qu'un fouille
 sérieux. Nous trouvons en outre des missions payées chacune
 par son gouvernement. Elles sont temporaires. L'École

d'Athènes fait des fouilles, mais elle a bien d'autres occupations, et son budget est restreint

Cependant en Grèce, en Asie mineure, on trouve, dans des pays sains, presque à la surface du sol, des ruines très-faciles à déblayer, de la plus grande importance, et que le temps ou les habitants détruisent tous les jours. Les marbres du grand temple de Sigeé servent à paver une route. Il serait facile de savoir les débris qui restent. On trouverait peut-être des chefs-d'œuvre d'art. A Epidaure, le plus beau théâtre grec qui ait jamais été construit, est envahi par la broussaille. Près du théâtre s'élevait le fameux temple. Rien de plus facile que de le déblayer, et cette fouille serait d'un succès certain : on a découvert à Athènes un autre temple d'Esculape, moins célèbre, et qui pourtant recélait un vrai trésor épigraphique. A Delos, il y a encore bien des fouilles à faire, et très-faciles : les emplacements de temples sont dessinés sur le sol. Les ruines, qui ne couvrent aucune maison moderne, coûtent peu à déblayer. Pour fouiller Delphes et Eleusis, il faut au contraire de fortes sommes, mais on est sûr de revenir les mains pleines de découvertes. Aucun de ces fouilles n'est dangereux. - Et que n'aurait-on pu à dire sur l'Asie mineure et sur l'Afrique, où des villes entières, comme Gyrene, comme Patara, situées sur le bord de la mer, sont à peine explorées, les ruines se détruisent, et chaque année perdent cause à la science un dommage irréparable.

Notre patriotisme est intéressé à ces travaux. Un pays qui fait une fouille ^{son occupé avec passion} ~~significative~~ : de là un double profit, pour

la science en général et pour le pays qui s'instruit en la
 faisant avancer. Nos voisins le savent, et pour nous vaincre dans
 cette libre concurrence, ils ont beaucoup de bonne volonté et de
 grands resources. Nous verrez bientôt ce que l'Angleterre fera
 avec l'île de Chypre, si riche en anciens monuments.

Essayons de maintenir en orient au moins notre influence
 scientifique, et de nous faire entendre par des travaux déintéressés
 et cet effet, vous pourriez fonder une société. Chaque année de
 la science paierait selon les moyens (on pourrait fixer un
 minimum de 10 frs). Le caractère de cette société serait d'être
 composée d'un nombre indéterminé de personnes, d'être indépendante,
 de ne pas sortir de sa mission spéciale qui serait de faire des
 fouilles et de les publier. Elle deviendrait l'allié fidèle des
 sociétés déjà constituées, ^{en province} et demanderait l'aide de tous les corps
 savants. Par exemple, si un crédit chargé d'une mission par
 l'état, si un membre de l'institut ou de l'école d'Athènes
 trouverait une fouille à exécuter, la société pourrait, après délibération
 prise, lui en fournir les moyens. Elle demanderait des conseils
 à l'institut, à la commission des voyages et missions scientifiques,
 elle se ferait protéger à l'étranger par nos ambassadeurs et nos consuls.

Pour la somme à verser vous seriez passé une liste de souscription
 mais on ne verserait que le jour où la somme de papierait 20 000 fr.
 Au dessus de ce chiffre, il est inutile de constituer la société. Avec
 ce chiffre, on ne ferait qu'une fouille, de préférence en orient qu'en Grèce,
 puisque c'est là que s'éveillent surtout les concurrences étrangères. Un peu
 si on s'enrichit on ferait plusieurs fouilles à la fois dans des pays divers.
 Vous verriez avec vos adhérents comment le bureau ^{de la} société
 et quels seraient les règlements. En cas de succès, on proposerait les fonctions
 de trésorier à quelque banquier ami de études archéologiques.
 Si mon idée vous paraît viable, je vous l'abandonne complètement. Je
 vous aiderai de tout mon pouvoir; mais je n'aurai pas le temps de perdre une heure
 active à cette organisation difficile. Toulouse, le 1878. Lebaigue